

Trois élus flamands du "Rand" sans domicile fixe

24-06-2009

Luk Van Biesen, Anne Sobrie et "Mark" Demesmaecker : trois élus de la périphérie parmi les plus ardents avocats de la Mère Flandre. Il s'agit souvent de leur part d'une véritable haine de tout ce qui touche au français et aux francophones. Il y a cependant plus grave : ces grands défenseurs du "zuiver vlaams karakter van de rand" ne respectent pas la loi [flamande] qui oblige chaque élu à être domicilié dans la commune où il est mandataire communal.

Ainsi, Luk Van Biesen [de son vrai prénom à l'Etat civil, Luc] n'habite plus depuis belle lurette dans son deux pièces de la rue Jules Adant à Kraainem... où il n'y a même plus son nom sur la boîte.

Après avoir vécu avec sa 1ere femme et ses 5 enfants Listerbessenlaan [avenue des Sorbiers], il a divorcé et est retourné vivre chez ses parents au wilde rozenweg [chemin des orchidées].

Il prendra ensuite un bureau [rez de chaussée] à la Vredesplein avant de loger son "trefpunt" [et son domicile fictif] rue Jules Adant...

Il a gardé son bureau comptable dans la maison où habite sa 1ere femme et leurs 5 enfants.

Aujourd'hui, il vit depuis une bonne année et après s'y être marié [la réception a eu lieu en août 2008] avec sa 2eme femme et leurs 3 enfants, dans un ancien Klooster rénové la Kloosterstraat à Zemst.

Il est donc faussement domicilié à Kraainem et doit donc démissionner de son mandat communal.

Anne Sobrie, la fille de l'ineffable ex bourgmestre de Rhode, Céline Algoet [une rabique de première], est domiciliée à Rhode-Saint-Gensèse, rue au Bois. Il s'agit en réalité du démembrement de la propriété du 158 en lot A [où habitent sa fille et son beau fils] et lot B [où est censée être domiciliée l'échevine mais où est répertoriée... Elisabeth Sobrie !]. Elle n'y est quasi jamais : la sonnette est sans nom et inutilisable [recouverte d'un scotch] et le facteur nous a confié que c'est sa fille qui levait son courrier.

Même le numéro de téléphone qui est relié à cette adresse et repris au 1307 est celui de son vrai domicile de Leuven à la Koning Leopold I straat !

Elle devrait donc aussi connaître quelques soucis pour ce non respect de la loi.

Enfin, last but not least, le tonitruant député-échevin du Pajottenland "Mark" Demesmaecker qui a flamandisé son prénom [ses vrais prénoms sont Marc Victor Marie]. Ce transfuge de la télé [monsieur "Groene vingers" sur VTM] est venu dare-dare se redomicilier à Hal juste avant les élections communales de 2006 : il a choisi un petit studio de 40 m² à deux pas de la maison communale où il siège comme échevin depuis janvier 2007. Pas de chance pour lui : un studio de la même taille est à louer pour le moment dans le même petit immeuble de la Slachthuisstraat au prix de 450 €, en précisant bien qu'il s'agit d'un "een persoon studio". Ils sont tous identiques dans l'immeuble, précise l'agence immobilière Mowi chargée de la location.

Difficile d'y loger avec ses 3 enfants... Et beaucoup plus confortable de jouir d'un peu plus d'espaces [verts] dans la localité de Herne, ... à 20 kilomètres de là. Update : l'élu Hallois prétend qu'il s'agit là d'une "indianenverhaal" et qu'il s'agit là de "leugens" dans le Morgen de ce jeudi 25/06. Très bien mais qui peut croire un instant qu'un élu qui gagne 7500 € nets vive dans un 40 m² à 450 € / mois ??

Dura lex, sed lex, heren. C'est évidemment des infractions à la loi d'un tout autre acabit que celles faites aux 3 bourgmestres de Kraainem, Wezembeek-Oppem et Linkebeek, démocratiquement élus et réellement domiciliés dans leur communes respectives, punis depuis 900 jours pour avoir envoyé des convocations dans la langue de l'électeur...